



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

PROCÈS VERBAL COMMISSION DÉPARTEMENTALE JEUNES

DU 28 Mai 2025

Membres présents : Gilbert Le Gall, Max Gouès, Philippe Ollivier.

Membres excusés: Gilles Cunit Ravet, Glenn Le Saout.

Soutien technique excusé : Jérémy Laot.

Réunion à Châteaulin.

1° Courriers :

Passage en revue de tous les courriers et courriels reçus depuis la dernière réunion.

2° Coupes U14/U15/U16/U17/U18 à Saint Thégonnec le 24 mai 2025

Remerciements à la mairie de Saint Thégonnec pour la mise à disposition des installations et bien sûr au club local de Saint Thégonnec pour la mise en place et la parfaite organisation.

Ci-dessous en gras les vainqueurs et les scores :

U14: **AL Coataudon** - Stella Maris Douarnenez 1-1 (tab 4-3)

U15 : **GJ L'Horn Plouéan** - FC Plouneventer Plouédern 4-1

U16: AL Coataudon - **AG Plouvorn 1-2**

U17: **FC Pont l'Abbé** - Stella Maris Douarnenez 2-1

U18: **AS Brest** - SP Milizac 4-0

3° Point sur les championnats :

La commission a clôturé les championnats

La commission a remonté les accessions vers la ligue par catégorie à savoir :

- En U15 : Stélla Maris Douarnenez, Al Coataudon
- En U16 : Le Relecq Kerhuon Fc, Ag Plouvorn
- En U17 : Al Coataudon, Gj Arvor Ploudalmézeau
- En U18 : As Brest, Le Relecq Kerhuon Fc



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

En attendant les confirmations des descentes de ligue jeudi 05 juin, ci-dessous celles supposées :

- De U17 R2 en U18 D1 : Quimper K Fc , Landivisiau Fc
- De U16 R2 en U17 D1: Paotred Dispount
- De U15 R2 en U16 D1 : Gj Horn Plouénan, Paotred Dispount
- De U14 R2 en U15 D1 : Quimper Ergué Armel Fc, Fc Pont l'Abbé

Un projet de niveaux par catégories U15 à U18 pour la saison 2025-2026 a été élaboré. Il liste, sous réserve de l'officialisation des classements de Ligue, les équipes pour lesquelles les pré-engagements vont être ouverts .Il est en ligne sur le site du District.

4° FMI manquantes :

Confirmation de la liste pour envoi aux clubs concernés

5°Forfaits généraux et occasionnels :

Forfaits généraux: néant

Forfaits occasionnels : voir les 34 enregistrements en annexes

Amendes à mettre aux comptes des clubs en conséquence

Le Président de la Commission

G. LE GALL

Le Secrétaire de la Commission

Ph. OLLIVIER